

SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 1

Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

DURÉE
67 heures hors examen

NOMBRE DE STAGIAIRES
12 maximum

PRIX
900 €

PUBLIC

Tout Public.

PRÉREQUIS

- Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
- Aptitude médicale.

OBJECTIF

Acquérir les compétences permettant d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH

COMPÉTENCES

- Exercer son rôle de SSIAP 1
- la prévention des incendies
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- l'alerte et l'accueil des secours
- l'évacuation du public
- l'intervention précoce face aux incendies
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- l'exploitation du PC de sécurité incendie

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION / EXAMEN

Epreuve écrite : QCM de 30 questions (30min)
Epreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistres (15min)

VALIDATION

Certificat de qualification SSIAP 1 -RS564

DÉLAI D'ACCÈS

Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis.

AGRÉMENT

Agrément SSIAP n°93-00

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences : connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement. (6h00)
Sécurité Incendie : connaitre les principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP; fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie; desserte des bâtiments; cloisonnement d'isolation des risques; évacuation du public et des occupants; désenfumage; éclairage de sécurité; présentation des différents moyens de secours. (17h00)
Installations techniques : connaitre les installations électriques; ascenseurs et nacelles; installations fixes d'extinction automatique; colonnes sèches et humides; Système de Sécurité Incendie. (09h00)
Rôles et missions des agents de sécurité incendie : connaître le service de sécurité incendie; les consignes de sécurité et la main courante; le poste de sécurité; les rondes de sécurité et la surveillance des travaux; la mise en oeuvre des moyens d'extinction; appel et réception des services publics de secours; sensibilisation des occupants. (18h00)
Concrétisation des acquis : visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention ; entraînement à l'extinction de feux réels (17h00)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

• Vidéoprojecteur et rétroprojecteur
• Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie
• Supports de cours individualisés remis aux apprenants
• Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement; clapets coupe-feu équipés
• Eclairage de sécurité : blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent Moyens de secours : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels Extincteurs (eau, poudre, CO_2) + RIA
• Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
• Émetteurs-récepteurs
• Modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses)
• Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
• Manomètre enregistreur des évènements



SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 2

Chef d’équipe de Sécurité Incendie et d’Assistance à Personnes

DURÉE
70 heures hors examen

NOMBRE DE STAGIAIRES
12 maximum

PRIX
1200 €

PUBLIC

Tout Public.

PRÉREQUIS

- Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité SSIAP 1 en cours de validité
-avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l’équipe de sécurité chargée d’assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH

COMPÉTENCES

Hygiène et Sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie Management de l'équipe de sécurité Compte rendu aux autorités hiérarchiques Application des consignes de sécurité Lecture et manipulation des tableaux de signalisation Rondes complémentaires de sécurité Chef du PCS en situation de crise Instruction des agents Niveau 1 et contrôle des connaissances Entretien et vérification élémentaire des installations de sécurité Gestion des incidents ascenseurs Accompagnement de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité Délivrance des permis de feu Formation des autres personnels

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel
- Pratique : travaux pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION / EXAMEN

Epreuve écrite : QCM de 40 questions (40min) Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique (15min) Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise (20min)

VALIDATION

Certificat de qualification SSIAP 2 -RS5642

DÉLAI D’ACCÈS

Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux pré-requis.

AGRÉMENT

Agrément SSIAP n°93-00

PROGRAMME

Rôles et missions du chef d'équipe : connaître le gestion de l'équipe de sécurité; management de l'équipe de sécurité; organisation d'une séance de formation; gestion des conflits; évaluation de l'équipe; information de la hiérarchie; application des consignes de sécurité; gestion des incidents techniques; délivrance du permis feu (38h00)
Manipulation des systèmes de sécurité incendie : connaitre le système de détection incendie; système de mise en sécurité; installations fixes d'extinction automatique (10h00)
Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie : connaitre la réglementation du Code du travail; commissions de sécurité et commission d'accessibilité (06h00)
Chef du poste central de sécurité en situation de crise : connaître la gestion du poste central de sécurité; conseil technique aux services de secours (16h00)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur
- Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie
- Supports de cours individualisés remis aux apprenants
- Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement; clapets coupe-feu équipés
- Eclairage de sécurité : blocs d’éclairage de sécurité, permanent et non permanent Moyens de secours : SSI, divers détecteurs d’incendie, déclencheurs manuels Extincteurs (eau, poudre, CO2) + RIA
- Têtes d’extinction automatique à eau (non fixées)
- Émetteurs-récepteurs
- Modèles d’imprimés (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d’ouverture, consignations diverses)
- Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
- Manomètre enregistreur des évènements



SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 3

Chef de service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

DURÉE
216 heures hors examen

NOMBRE DE STAGIAIRES
10 maximum

PRIX
3500 €

PUBLIC

Tout Public.

PRÉREQUIS

-Diplôme de niveau 4 minimum (ou validation des acquis de l'expérience) «ou» diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction «ou» SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction.
- Aptitude médicale.
- Qualification de secourisme en cours de validité.
-Compréhension et retranscription de la langue française.

OBJECTIF

Assurer le management du service de sécurité incendie. Avoir une maîtrise totale du feu et ses conséquences, la sécurité et la réglementation incendie, la gestion des risques

COMPÉTENCES

Management et gestion du service de sécurité Conseil du chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie Participation à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux Correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité Suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité Suivi budgétaire du service

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Théorie : exposés - débats avec support audiovisuel
- Pratique : études de cas.

ÉVALUATION / EXAMEN

Epreuve écrite 1: QCM de 40 questions (40min) Epreuve écrite 2 : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1re catégorie ou 2e catégorie (2h30) Epreuve orale : Jury (15min)

VALIDATION

Certificat de qualification SSIAP 3 -RS5643

DÉLAI D'ACCÈS

Environ 3 semaines sous réserve de satisfaire aux prérequis.

AGRÉMENT

Agrément SSIAP n°93-00

PROGRAMME

Le feu est ses conséquences : connaître le feu; comportement au feu; mise en œuvre des moyens d'extinction. (12h00)
La sécurité incendie et les bâtiments : connaitre les matériaux de construction; études de plans; outils d'analyse. (65h00)
La réglementation incendie : connaitre l'organisation générale de la réglementation; classement des bâtiments; dispositions constructives et techniques; moyens de secours; visites; notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées. (70h00)
Gestion des risques : connaître l'analyse des risques; réalisation des travaux de sécurité; documents administratifs. (23h00)
Conseil au chef d'établissement : connaitre la veille réglementaire; information de la hierarchie. (6h00)
Correspondant des commissions de sécurité : connaitre les commissions de sécurité. (6h00)
Le management de l'équipe de sécurité : savoir organiser le service; exercer la fonction d'encadrement; notions de droit du travail; notions de droit civil et pénal. (26h00)
Le budget du service de sécurité : connaitre le suivi budgétaire du service; fonction achat; fonction maintenance. (8h00)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

• Vidéoprojecteur et rétroprojecteur
• Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie
• Supports de cours individualisés remis aux apprenants
• Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement; clapets coupe-feu équipés
• Eclairage de sécurité : blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent Moyens de secours : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels Extincteurs (eau, poudre, CO2) + RIA
• Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
• Émetteurs-récepteurs
• Modèles d'imprimés (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses)
• Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
• Manomètre enregistreur des évènements
• Ouvrages J.O. ERP et IGH
• Ouvrages en relation avec la matière enseignée
• Plusieurs jeux de plans